







**ARRÊTÉ DU MAIRE**  
**Portant autorisation de travaux de dépose de**  
**poteaux electriques**

Le Maire de la Commune de Saint Hilaire le Chatel





-  **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211 - 1 et suivants,
-  **Vu** le code de la voirie routière,
-  **Vu** la demande présentée par le groupe ALQUENRY et Mme Chenoa DUGAS
-  **Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** Le groupe ALQUENRY est autorisée à réaliser de terrassement et de dépose de poteaux électrique sur les voies nommée « route de Ligni » et « route du champ de l'Etry »

**Article 2** Les travaux sont prévus à compter du 08 septembre 2025 pour une période de 07 jours

**Article 3** Le prestataire devra mettre en place les moyens sécuritaires nécessaires tel que :

-  Rétrécissement de la voie
-  Circulation alternée, par panneaux 10 km/h ou feux tricolores
-  Interdiction de stationner
-  Déviation

Cette liste n'est pas exhaustive et les demandeurs s'engagent à une obligation de résultats quant aux moyens à mettre en place. Les demandeurs seront considérés comme responsable en cas d'accident lié a un défaut reconnu de signalisation

**Article 4** Le présent arrêté sera affiché en Mairie, le pétitionnaire le tiendra à disposition sur le chantier

Fait à Saint Hilaire le Chatel, Le 04 septembre 2025

Le Maire, Philippe Blutel



## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : GROUPE ALQUENRY Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : Chenoa DUGAS  
Adresse Numéro : 45 Extension : ..... Nom de la voie : RUE PIERRE MARTIN  
Code postal 7 2 1 0 0 Localité : LE MANS Pays : FRANCE  
Téléphone 0 2 5 2 9 9 0 2 9 5 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : rcc.normandie@alquenry.fr

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ORANGE Prénom : .....  
Adresse Numéro : 39-41 Extension : ..... Nom de la voie : Place Saint Clément  
Code postal 7 6 0 0 0 Localité : ROUEN Pays : FRANCE  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : titre-a41.osabu01@orange.com

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... **Voie communale n° .....**  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : CARTE CI-JOINTE  
Code postal 6 1 4 0 0 Localité : SAINT HILAIRE LE CHATEL

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : POSE REMPLACEMENT DEPOSE DE POTEAUX TELEPHONIQUES POUR LA FIBRE OPTIQUE  
Date prévue de début des travaux : 1 5 0 9 2 0 2 5 Durée des travaux (en jours calendaires) : 90

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 90 Date de début de réglementation 1 5 0 9 2 0 2 5  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

**Interdiction de :****Circuler**

Véhicules légers

poids lourds

**Stationner**

véhicules légers

poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à :  km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

MISE EN PLACE DES PANNEAUX SUIVANT :

- TRAVAUX

- CONES CHANTIER

- CHAUSSE RETRECIE

- TRIFLASH CAMION

B15 - C18

Autres prescriptions :

Correspondant opérationnel : MME DUGAS 0608317577

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : GROUPE ALQUENRY Représenté par : TOPALLI Muhadin

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : RUE PIERRE MARTIN

Code postal  Localité : LE MANS Pays : FRANCE

Téléphone  Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : ..... rcc.normandie @ alquenry.fr

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : LETANNEUR Prénom : MARIAN Qualité : CHARGEE DE PROJETS